

CARIBOU MAORÉ

Bienvenue à Mayotte

Mayotte est un département en construction. L'enjeu est immense pour sa jeunesse. De toute évidence, l'Ecole est un levier essentiel pour le développement de l'île. Il nous faut accueillir, scolariser et faire réussir les élèves en associant intelligemment bienveillance, rigueur et exigences.

Pour ce faire, nous travaillons avec les circonscriptions et les établissements, dans un dialogue confiant et constant, à la mise en place d'une politique de contractualisation pour renforcer le service dû à l'élève et à sa famille avec une exigence de qualité renforcée.

Face à ce défi, un engagement collectif est nécessaire. Un engagement individuel est indispensable. Notre action quotidienne, nos projets à moyen et long terme n'ont qu'un seul objectif : la réussite des élèves, clé d'un avenir personnel, citoyen et professionnel.

Le Projet Académique 2012-2015 s'articule autour de trois objectifs majeurs :

- Construire pour accueillir les élèves.
- Renforcer l'attractivité du territoire pour les personnels.
- Passer d'une gestion de flux à un pilotage plus efficient du système éducatif.

Il poursuit deux priorités :

- ⇒ Garantir une réelle maîtrise d'un socle commun de connaissances et de compétences véritablement commun à tous, et pour ce faire, veiller tout particulièrement aux premières années d'apprentissage.
- ⇒ Poursuivre la réforme du lycée, mieux accompagner les élèves, mieux les préparer à l'enseignement supérieur, permettre une fluidité des parcours.

UN VICE-RECTORAT



Le pilotage du système éducatif est assuré à Mayotte par un vice-rectorat, dont la création date de 1999.

Le vice-rectorat a ainsi les compétences d'un rectorat et d'une inspection académique, certaines compétences dévolues aux collectivités en Métropole ou dans les DOM – Conseil régional et Conseil général – ainsi que des compétences propres aux collectivités insulaires ultramarines, voire propres à Mayotte.

[Consulter l'organigramme](#)

[Consulter l'annuaire des services](#)

Partenaires et organismes associés

CENTRE DE DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE



Il est un service de proximité qui répond aux demandes des différents publics de la communauté éducative, en particulier dans le domaine des Technologies de l'Information et de la Communication dans l'Enseignement (TICE), la réalisation de projets d'édition ou la production d'ouvrages pédagogiques.

Contacts

02 69 64 03 28

cdp@ac-mayotte.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi : 13 h - 16 h 30

Mardi au jeudi : 7 h 30 - 12 h / 13 h - 16 h 30

Vendredi : 7 h - 12 h

CIO DE MAMOUDZOU

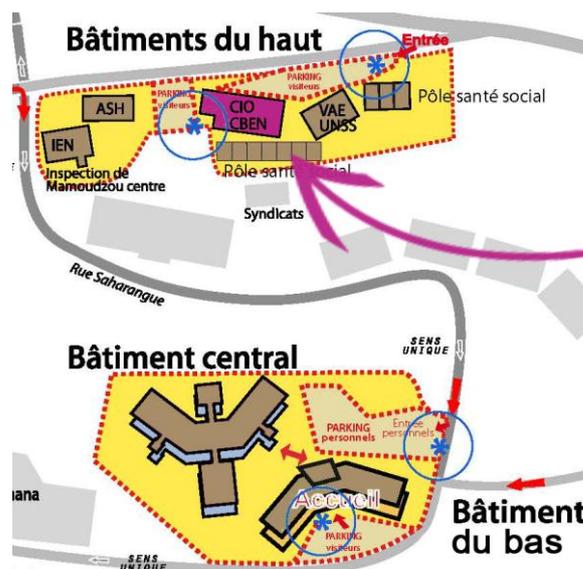
L'équipe du Centre d'Information et d'Orientation (C.I.O.) vous accueille du lundi de 7 heures 30 à 12 heures et du mardi au vendredi de 7h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 sur rendez vous. L'accès à l'auto-documentation est libre. Pendant les vacances scolaires du lundi au vendredi de 7 heures 30 à 13 heures 30 en continu.

Contacts :

- Téléphone : 02 69 61 88 69

- Fax : 02 69 61 88 33

- Email : ciomamoudzou@ac-mayotte.fr



La préfecture

<http://www.mayotte.pref.gouv.fr/Horaires-et-Coordonnees>

Le Conseil général

<http://www.cg976.fr/>

Mairies de Mayotte

Communes	Villages rattachés	TÉ L. (0269) FAX (0269)
Acoua	M'tsangadoua	62 23 41 / 62 18 81
Bandraboua	Bouyouni, Dzoumogné, Handrema, M'tsangamboua	62 54 17 / 62 54 18
Bandrélé	Bambo Est, Dapani, Hamouro, M'tsamoudou, Nyambadao	62 05 97 / 62 19 81
Bouéni	Bambo Ouest, Hagnoundrou, Majimeouni, M'bouanatsa, Moinatrindri, M'zouazia	62 05 23 / 62 16 31
Chiconi	Sohoa	62 30 49 / 62 16 90
Chirongui	Malamani, Mramoudoudou, Mirereni, Poroani, Tsimkoura	62 07 30 / 62 18 03
Dembéni	Hajangoua, Iloni, Ongojou, Tsararano	62 09 95 / 62 15 81
Dzaoudzi/Labattoir		60 04 36 / 60 11 75
Kani-Kéli	Choungui, Kani Be, Mbouini, Mronabeja, Passi Keli	62 95 20 / 62 17 31
Koungou	Kangani, Longoni, Majicavo Koropa, Majicavo Lamir, Trévani	61 35 28 / 61 42 42
Mamoudzou	Kaweni, M'tsapéré, Passamainty, Tsoundzou, Vahibé, Cavani	63 91 34 / 61 11 01
M'tsangamouji	Chembenyoumba, M'liha	62 00 21 / 62 15 20
Mtsamboro	Hamjago, M'tsahara	62 19 60 / 62 19 50
Ouangani	Barakani, Hampandzo, Coconi, Kahani	62 09 36 / 62 15 30
Pamandzi		60 06 89 / 60 12 82
Sada	Mangajou, M'tsangachechi	62 12 54 / 62 08 08
Tsingoni	Combani, Mirereni, Mrouale	62 43 36 / 62 17 91

Vivre à Mayotte

Culture

La religion musulmane, implantée à Mayotte depuis le XVe siècle, occupe une place majeure dans l'organisation de la société. 95 % des Mahorais sont de confession musulmane et de rite sunnite, chaque village a sa mosquée principale (celle du vendredi).

Les catholiques se rassemblent à l'église Notre-Dame de Fatima sur Grande-Terre et à l'église Saint-Michel sur Petite-Terre. Les protestants sont aussi représentés sur l'île.



Carnaval de Bouyouni

De nombreuses fêtes et cérémonies traditionnelles et/ou religieuses rythment l'année, notamment lors de la période des mariages.

De nombreux concerts sont proposés dans les MJC, sur les plateaux sportifs municipaux ou dans les bars ou restaurants, surtout en fin de semaine.

La salle de cinéma de Mamoudzou propose des films pour petits et grands, dont certains en 3D, et accueille à

l'occasion le festival mondial de l'image sous-marin.

Le Festival Interculturel de Mayotte accueille danseurs, chanteurs, musiciens et artisans venus de toute la région Océan Indien, tout comme le festival Milatsika à Chiconi. De nombreuses associations proposent des activités culturelles (musique, projections, découverte du patrimoine) Les bibliophiles, quant à eux, ont à leur disposition la bibliothèque centrale de prêt de Mamoudzou, celle de Pamandzi ou le bibliobus qui sillonne la brousse.

Loisirs sur terre

Les paysages luxuriants de la terre mahoraise, et plus particulièrement les zones forestières, sont jalonnés par plus de 160 kilomètres de sentiers de Grande Randonnée : les parcours permettent ainsi d'observer les espèces de la faune et de la flore de l'île.

Mayotte compte de nombreux clubs de sports aux quatre coins de l'île, la plupart étant de type associatif.

Les sports et loisirs aériens (ULM, parapente...) commencent à trouver leur public. Il est possible de pratiquer de nombreuses activités sportives : tennis, golf, badminton, volley-ball, basket-ball, football, rugby, danse, judo...



Visite des vestiges de l'usine sucrière de Soulou

Les naturalistes de Mayotte, la plus importante association de l'île, propose de nombreuses sorties de découvertes du patrimoine naturel et culturel de Mayotte. Vous pourrez observer quelques vestiges

d'usines sucrières, du Sud au Nord de l'île, témoins d'une époque passée. La course de pneu est une tradition africaine adoptée par Mayotte (31^e édition en 2014), que les enfants pratiquent aux côtés des adultes lors de la grande course de Mamoudzou début juillet. Les athlètes accomplis apprécient eux des rendez-vous plus extrêmes tels que le "Mahoraid", "la course de l'Ylang" ou "Le défi Combani". Pour en savoir plus : consulter le comité du tourisme, la presse, et votre entourage...

Loisirs en mer



Mayotte est dotée d'un des plus beaux et plus grands lagons fermés du monde. Mayotte bénéficie d'un environnement terrestre très riche et préservé, aussi bien pour sa faune que pour sa flore.

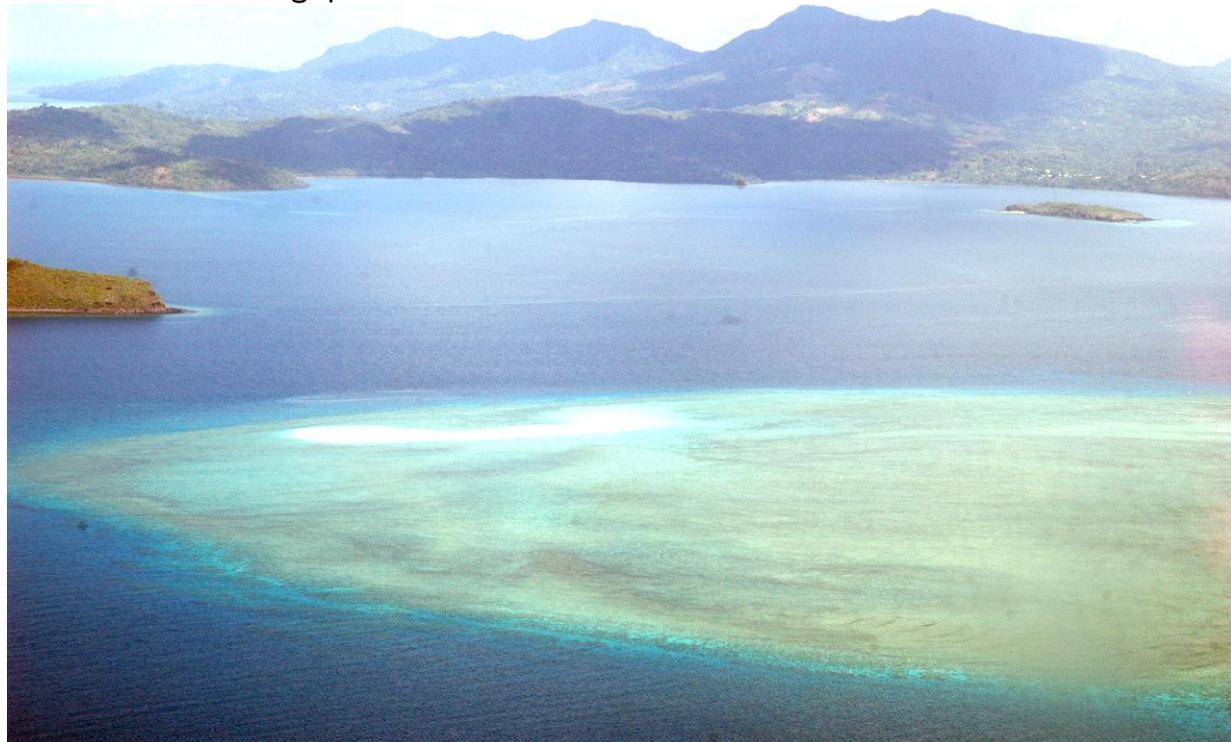
Le lagon de Mayotte permet ainsi de nombreux loisirs marins, comme la découverte et l'observation de la faune aquatique. Les coraux y ont créé de magnifiques "spots" de plongée sous-marine, à parcourir encadré par l'un des

clubs de plongée présents sur l'île, et ses eaux très poissonneuses font le bonheur des pêcheurs sportifs.

La navigation de plaisance est également pratiquée toute l'année, les amateurs de voile profitent des alizés de l'été austral entre juin et octobre. Pour les moins sportifs, les plages de Mayotte permettent de se baigner dans des eaux chaudes, calmes, facilement accessibles. Des sociétés sont spécialisées dans les promenades sur le lagon et les safaris marins.

Il est possible d'acquérir un bateau à Mayotte, neuf ou d'occasion.

Les sports marins (plongée sous-marine, voile, kayak de mer, jet ski, ski nautique) connaissent très logiquement un succès croissant non démenti.



Mamoudzou possède un petit port de plaisance avec un ponton flottant. Des mouillages sont également disponibles. L'association des plaisanciers de Mamoudzou gère le gardiennage et le service de navette.

Dzaoudzi (Petite-Terre) possède également un petit port de plaisance.

Hagnoudrou dans la commune de Bouéni (Sud) propose également des mouillages (association des plaisanciers de Bouéni).

D'autres mouillages sont également disponibles à Trévani (10 km au Nord de Mamoudzou), Bandrélé (20 km au Sud Est) et sur quelques autres sites, mais sans surveillance ou prestations particulières.

Il est possible de passer les permis bateau côtier et hauturier sur place. Toutes les activités nautiques doivent être envisagées dans le respect de la réglementation en vigueur.

Le comité départemental du tourisme de Mayotte (CDTM) centralise la plupart des informations touristiques de l'île : liste des hôtels, gîtes et chambres d'hôtes, restaurants, activités nautiques et terrestres ainsi que toutes informations sur les sites présentant un intérêt touristique. Le CDTM est situé à Mamoudzou centre, sur le front de mer à proximité de la barge.

Le public est accueilli du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30.

Comité du tourisme
CDTM à Mayotte
Front de Mer – B.P. 1169
97600 MAMOUDZOU
Tél. : 02 69 61 09 09
Fax : 02 69 61 03 46
www.mayotte-tourisme.com/

Climat

Le climat, de type "tropical humide" (moyenne annuelle des températures : 25,6 °C) fortement influencé par l'environnement maritime de l'île alterne deux saisons :

- la saison des pluies, de novembre à avril. Les températures sont élevées (30 à 32°) et le taux d'humidité très important. C'est également la saison des cyclones et des dépressions tropicales. Les autorités préfectorales peuvent être amenées à déclencher des phases de vigilance qu'il convient de respecter scrupuleusement ;
- la saison sèche, de mai à octobre, aussi appelée hiver austral. Les alizés venant du sud-est rafraîchissent l'atmosphère (25 à 27°), le taux d'humidité est moins important, et la pluie se raréfie.

La population mahoraise

La population mahoraise est issue d'un métissage entre les populations d'origine bantoue et les différentes vagues d'immigration, principalement malgache.

Elle atteint 212 645 habitants en 2012 (dernier recensement).

L'île se caractérise par une très forte densité : 570 habitants au km² contre 117 pour la France entière.

La population est de plus en plus concentrée autour d'un pôle urbain, Mamoudzou, chef lieu de l'île qui absorbe plus de 57 000 habitants (28 % de la population totale). La natalité élevée et l'immigration, en provenance des îles voisines, sont à l'origine de cette croissance démographique très importante : le taux d'accroissement annuel moyen enregistré entre les deux derniers recensements est de 2,7 % (*données INSEE 2012*). La population mahoraise est jeune : 54,3 % de la population a moins de 20 ans, pourcentage le plus élevé de tous les territoires français (*données INSEE 2007*).

L'immigration clandestine est importante.

Démarches à entreprendre, formalités, conseils

- Prévenir votre rectorat d'origine.
- Faire établir un certificat de cessation de paiement du traitement par votre rectorat d'origine.
- Réunir le dossier d'allocations familiales et solliciter le certificat de cessation de paiement (auprès de la caisse d'allocations familiales).
- Prévoir les certificats de scolarité des enfants qui restent en métropole ou les faire envoyer dès que possible.
- Faire la demande d'indemnité d'éloignement et de changement de résidence.
- Consulter la page du site web dédié <http://bv.ac-mayotte.fr> afin de procéder à la réservation de votre voyage (* à l'aide de votre NUMEN et de votre date de naissance).
- Conserver vos billets pour pouvoir justifier de la date d'arrivée sur le territoire.
- Dossier professionnel (diplômes, arrêtés...).
- Contacter votre mutuelle.

Sécurité sociale

La Caisse de Sécurité Sociale de Mayotte (CSSM) a été créée depuis le 1er janvier 2006. L'affiliation des agents non titulaires y est obligatoire et donnera lieu à un prélèvement sur salaire de 2 %.

Vous devez informer impérativement votre centre mutuelle générale de l'éducation nationale (MGEN) de votre départ en lui adressant une copie de votre arrêté de nomination à Mayotte (antenne MGEN départementale qui gère, selon votre affectation actuelle, votre Sécurité Sociale et éventuellement, si vous êtes adhérent, votre mutuelle MGEN). Votre dossier pourra être ainsi transféré auprès de la MFP Mayotte.

Voyage, déménagement, douanes

Les principales compagnies aériennes présentes à Mayotte sont :

AIR AUSTRAL, AIR MADAGASCAR, KENYA AIRWAYS , CORSAIR INTYERNATIONAL, INTER ILES AIR, EWA, XL AIRWAYS

Concernant vos voyages « touristiques », de nombreuses agences de voyage vous accueillent, essentiellement sur le secteur Mamoudzou ou en Petite-Terre. Les compagnies aériennes proposent également ces prestations, par Internet.

Concernant votre voyage arrivée ou votre départ définitif, les réservations sont opérées par le service "voyage" (cf. annuaire du vice-rectorat) du vice-rectorat, hormis pour les fonctionnaires en provenance de La Réunion.

Installation, formalités diverses

Il est conseillé d'anticiper pour trouver un logement. Plusieurs agences et des particuliers proposent des logements locatif.

Les locations « meublées » sont peu courantes, mais il est possible d'envisager le rachat de mobiliers à des personnes quittant Mayotte, à l'occasion de la reprise de leur logement locatif. Vous pouvez aussi vous renseigner auprès des gratuits « petites-annonces ».

[Annonces Zaléo](#)

[Le 976](#)

Eau

Mahoraise des Eaux
Zi de Kaweni – B.P. 22
97600 Mamoudzou
Tél. : 02 69 61 11 42
Fax : 02 69 61 13 77
Courriel : contact@mahoraisedeseaux.com

Electricité

EDM (Électricité de Mayotte)
B.P. 333 – Kawéni
97600 Mamoudzou
Tél. : 02 69 61 02 30
Tél. 2 : 02 69 61 44 44
220 volts.

Electricité de Mayotte (EDM) gère la production et la distribution de l'électricité sur Petite-Terre et Grande-Terre.

Pour l'ouverture du compteur, une caution d'environ 30 euros est exigée.

Gaz

Plusieurs sociétés proposent du gaz en bouteille (disponible sur toute l'île) : la consigne est de 20 euros et la recharge d'environ 28 euros.

Services postaux

Le réseau de La Poste à Mayotte :

15 points - dont 2 agences postales communales implantées à Bandrélé et à Chiconi - sont répartis sur toute l'île :

Mamoudzou, Kawéni, Sada, Chirongui, Dembéni, M'tzamboro, Kani-Kéli, Combani, Coconi, Passamainty. Il est possible d'ouvrir une boîte postale dans certaines agences.

11 distributeurs (DAB) sont opérationnels.

Santé et soins

Historiquement, il reposait sur un hôpital et un réseau de dispensaires de brousse dans lesquels les soins étaient gratuits pour toute la population. Progressivement la Sécurité Sociale s'est mise en place et des organismes proposent une couverture maladie complémentaire. Des médecins libéraux sont installés et conventionnés. Il existe également des pharmacies dans plusieurs communes, qui prennent en charge le tiers payant.

Les personnels contractuels doivent remplir auprès de la Caisse de Sécurité Sociale de Mayotte, une demande d'affiliation.

Vous devez vous renseigner auprès de votre mutuelle ou de votre assurance maladie complémentaire pour savoir si elle accepte de continuer à vous prendre en charge. À défaut, vous pourrez vous assurer auprès d'un organisme présent à Mayotte.

Chez les médecins libéraux un ticket modérateur est parfois à régler. Le tiers payant fonctionne dans toutes les pharmacies.

Quelques numéros utiles

- Pompiers 18 depuis un fixe, 112 depuis un portable
- SMUR 15
- Centre hospitalier de Mayotte (Mamoudzou) Standard 02 69 61 80 00
- Urgence 02 69 61 86 86
- Hôpital de Dzaoudzi 02 69 60 81 15
- Hôpital centre de Kahani 02 69 62 40 78
- Hôpital sud de M'ramadoudou 02 69 62 11 83

L'hôpital et les dispensaires

Le Centre Hospitalier de Mayotte dispose d'une capacité d'accueil de près de 270 lits et places et offre un réseau de soins réparti sur tout le territoire de Mayotte.

4 zones sanitaires ont été définies pour tout le territoire et chaque zone comporte un hôpital de référence ouvert 24h/24h permettant une prise en charge pour la population de chaque secteur sanitaire :

- Hôpital Sud de M'Ramadoudou-Chirongui ;
- Hôpital Centre de Kahani-Ouangani ;
- Hôpital Nord de Bandraboua ;
- Hôpital de Dzaoudzi Labattoir (Petite-Terre).

Des centres de consultations (exemple dispensaires) sont présents sur l'ensemble du territoire pour garantir des meilleurs soins de proximité. :

- Zone Grand Mamoudzou : Jacaranda, Mtsapéré, Passamainty, Koungou, Labattoir, Pamandzi ;
- Zone Sud : Dembéni, Bandrélé, Bouéni ;
- Zone Nord : Acoua, M'tzamboro, M'tsangamouji ;
- Zone Centre : Combani, Sada ;
- Maternités rurales : Bandraboua, Koungou, M'tzamboro.

Recommandations sanitaires

Aucune vaccination particulière n'est exigée pour entrer sur le territoire mais il est conseillé de mettre à jour les vaccinations de base demandées en métropole ; quelques recommandations importantes sont à prendre en compte : la vaccination contre l'hépatite B, l'hépatite A et des vaccinations tétanos et poliomyélite, la typhoïde sera nécessaire si vous vous déplacez dans la région Océan Indien.

Transports sur l'île

Les seuls transports en commun sont les taxis collectifs urbains. En Petite-Terre et à Mamoudzou : 1,40 € la course, double course si vous voyagez d'un bout à l'autre de Mamoudzou (exemple : Kawéni/Cavani).

En brousse, les "taxis brousse" appliquent un tarif selon la distance.

Un supplément peut être demandé à hauteur de 60 centimes par bagage.

LIAISONS ENTRE PETITE ET GRANDE -TERRE



Un service de barges assure la liaison entre Grande-Terre et Petite-Terre. Les prix sont :

0,75 € par personne, 15 € pour la voiture, 3 € pour la moto et 2 € pour les moins de 125 cm³ et les vélos.

Seul le trajet dans le sens Grande-Terre – Petite-Terre est payant.

Il y a deux barges, une réservée aux voitures, l'amphidrome, avec un départ toutes les demi-heures et une seconde

réservée aux piétons et motos. La traversée dure environ 15 minutes.

Les tickets sont en vente à Mamoudzou à la gare maritime. Il est possible d'acquérir des carnets ou de souscrire des abonnements mensuels voire annuels, le prix est alors plus intéressant qu'à l'unité.

PETIT LEXIQUE SHIMAORE

Oui.....	Ewa
Non	Anhan
Bonjour	Kwezi
Comment vas-tu ?	Jéjé ?
Au revoir	Kwaheri
Où ?	Havi ?
Bienvenue.....	Caribou
Quand	Lini
Aujourd'hui	Leo
Demain	Messo
Merci	Marahaba
Il y a quelqu'un ?	Hodi ?
Plage	MT'sangani
Combien ?	QuiSaji ?
Bien/beau	Njema/Mzouri
Manger	Ula/Udya
Boire	Unwa
Repas	Shaoula
Eau	Maji
Poisson	Fi
Pique-nique	Voulé
Ailes de poulet	Mabawa
Voiture	Gari
Chemin	Nzia
Lundi	Mfoumorarou
Mardi	Mfoumoné
Mercredi	Mfoumotsano
Jeudi	Yahowa
Vendredi	Idjimoï
Samedi	Mfoumotsi
Dimanche	Mfoumovili
Un	Moja
Deux	Bili
Trois	Trarou
Quatre	Nné
Cinq.....	Tsano
Six	Sita
Sept	Saba
Huit	Nané
Neuf	Chendra
Dix	Koumi

Une académie en mouvement

Journée égalité filles/garçons à l'école, 2014



A l'occasion de la journée Internationale des droits de l'enfant, le Vice-rectorat et la Préfecture de Mayotte se sont associés pour organiser une journée de conférence débat sur le thème de l'égalité entre les filles et les garçons dans le système éducatif. Une convention interministérielle a été signée pour impulser des projets concrets.

[En savoir plus](#)

Lancement du livret maternelle, 2014



Outil de liaison entre les familles et l'école, le livret a été réalisé en français, shimaoré et kibushi pour être accessible à tous.

[En savoir plus](#)

Cross académique, 2014



Cet évènement sportif voit s'affronter les meilleurs coureurs de collèges et lycées, sélectionnés lors des cross d'établissements.

[En savoir plus](#)

Formation des jeunes reporters, 2014



En partenariat avec un média local, le journal Mayotte Hebdo, l'UNSS organise les challenges des « Jeunes reporters », concours récompensé par la publication des meilleurs articles

[En savoir plus](#)

Rencontre avec les familles lors de la journée thématique Parents, l'école a besoin de vous, 2014



Afin de renforcer le lien avec les familles, le Vice-rectorat a organisé une journée de rencontre entre les équipes éducatives et les parents dans tous les établissements scolaires du 1^{er} et 2nd degré

[En savoir plus](#)

Journée Nationale du Sport Scolaire, 2014



Pour la 4^{ème} édition de cette journée, de nombreux évènements ont mobilisés professeurs et élèves dans une ambiance conviviale. Tournoi de foot féminin, découverte des sports nautiques... les rendez-vous n'ont pas manqués !

[En savoir plus](#)

Fête de la science



Elle a accueillie près de 1400 visiteurs sur les 33 stands proposés.

De la maternelle à la Terminale, la manifestation a réuni des élèves venus de toute l'île autour de la thématique des 4 éléments. Terre, eau, feu et air ont fait l'objet d'expériences diverses et variées.

[En savoir plus](#)

Inauguration du collège de Kwalé



L'établissement a ouvert ses portes le lundi 2 février à près de 450 élèves de 6ème et de 5ème, venus des établissements de Passamainty et Dembéni. A terme, il accueillera près de 1000 élèves, à la rentrée 2015.

[En savoir plus](#)

Assises de la mobilisation de l'école et ses partenaires pour les valeurs de la République



Le mardi 21 avril 2015, le Vice-rectorat de Mayotte a convié tous ses partenaires à une matinée de réflexion et d'échanges autour de la transmission des valeurs de la république ; Après un rappel du cadre historique et conceptuel de ces valeurs, les participants se sont répartis en ateliers animés par les lycéens élus des Conseil de la Vie lycéenne venus de toute l'île.

[En savoir plus](#)

Journée de l'Europe



Le samedi 16 mai, le département de Mayotte célébrait l'Europe, au travers d'une belle manifestation Place de la République à Mamoudzou. Pour l'occasion, les élèves de l'académie ont tenu à apporter leur pierre à l'édifice en participant aux animations, en présence de M. le Préfet, M. le Président du Conseil départemental et M. le Maire de Mamoudzou.

[En savoir plus](#)